



## LA BANQUE FACILITE L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN

*Sous la houlette du SMTC, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes et la SEMITAG ont conclu un partenariat pour permettre aux usagers d'acheter leurs titres de transports via les distributeurs automatiques bancaires.*



*10 guichets automatiques de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes deviennent un nouveau canal de vente de titres de transport dans 7 villes de l'agglomération grenobloise. Après l'utilisation du smartphone comme titre de transport et l'expérimentation en cours du paiement par carte bancaire sans contact, voilà un service supplémentaire pour rendre l'accès aux transports en commun encore plus proche, plus simple, plus rapide...*

# LA BANQUE FACILITE L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN

10 guichets automatiques de la Caisse d'Épargne deviennent distributeur de titres de transport dans 7 villes de l'agglomération grenobloise.

Un guichet automatique bancaire n'est plus seulement un outil pour retirer ou déposer des espèces. Il devient aussi distributeur de transports en commun. Du moins dans l'agglomération grenobloise grâce au partenariat conclu entre la Caisse d'Épargne Rhône Alpes, la SEMITAG et le SMTC. Ce nouveau service est aujourd'hui disponible dans 10 agences. L'accès aux titres de transports en commun continue de se diversifier et de se déployer via de nouveaux canaux...

24h sur 24h, 7 jours sur 7, les habitants de l'agglomération grenobloise peuvent désormais recharger leur carte de transports en commun OÙRA dans 10 guichets bancaires répartis dans Grenoble et six autres communes. Ce nouveau service est né du partenariat conclu entre la Caisse d'Épargne Rhône Alpes et la SEMITAG, sous la houlette du SMTC. Dix agences ont été équipées de guichets multiservices grâce à la technologie mise au point par Cityway. Ce service est bien sûr ouvert aux clients de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes mais pas que. Il suffit d'être titulaire d'une carte bancaire et d'une carte OÙRA.

« Ce nouveau service simplifie la vie des usagers, en particulier de ceux qui résident ou travaillent dans les villes de l'agglomération. Gain de temps et disponibilité permanente sont les deux grands atouts de cette innovation, confie Jean-Paul Trovero, président de la SEMITAG. Nous espérons que ce service saura séduire de nouveaux clients qui estiment que l'accès aux transports en commun n'est pas assez simple. L'agglomération fait figure de pionnière en la matière avec pas moins de 8 solutions

*pour acquérir des titres de transport dont trois sont dématérialisés».*

De son côté, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes voit dans ce partenariat une occasion de renforcer ses liens de proximité avec le territoire et de témoigner de sa capacité à adopter les nouvelles technologies de service. Pour Didier Bruno, membre du directoire de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes en charge de la banque du développement régional : « Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes qui place l'innovation au cœur de son projet de développement. Il traduit également une conviction forte de nos équipes, qui sont capables de répondre à des problématiques allant bien au-delà d'une offre standard. Ce partenariat illustre par ailleurs une volonté de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes de renforcer ses liens avec la SEMITAG. Enfin et surtout, ce service de proximité témoigne de notre volonté de toujours mieux servir nos clients et ceux de nos partenaires ».

Une réflexion est d'ailleurs en cours pour mettre en place ce dispositif dans de nouvelles agences de l'agglomération.

## 10 AGENCES ÉQUIPÉES, 7 VILLES CONCERNÉES

10 agences de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes ont été équipées de la technologie mise au point par Cityway permettant d'acheter des titres de transports via un distributeur bancaire automatique. Caisse d'Épargne et SEMITAG jouent la carte du multiservices. Communes concernées : Vizille, Vif, Sassenage, Saint Egrève, Seyssinet-Pariset, Eybens, Grenoble. Une réflexion est en cours pour équiper d'autres agences de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes au sein de l'agglomération.

## HOURRA, OÙRA

Un guichet automatique de la Caisse d'Épargne, une carte bancaire et une carte OÙRA !, voilà le trio gagnant pour acheter son titre de transport (ticket ou abonnement) à côté de chez soi et se déplacer en toute liberté sur le réseau TAG.

## TESTÉ ET APPROUVÉ

Ce nouveau service a été expérimenté en mai 2016 avant d'être déployé dans 10 agences. Depuis son lancement, près de 300 ventes ont été conclues grâce à ce nouveau canal, complémentaire aux agences de Mobilité, relais TAG et distributeurs automatiques de titres en stations tram.

## TITRE DE TRANSPORT EN BANQUE : FACILE, RAPIDE, PRÈS DE CHEZ SOI !

Pour gagner du temps et éviter de se déplacer, on charge son titre de transport sur sa carte OÙRA ! aux guichets automatiques bancaires de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes. Mode d'emploi.

1

Rendez-vous à l'un des 10 guichets automatiques équipés, munis de sa carte OÙRA et de sa carte bancaire.

Communes concernées : Vizille, Vif, Sassenage, Saint Egrève, Seyssinet-Pariset, Eybens, Grenoble.

2

Insérer la carte bancaire et sélectionner « recharger votre titre de transport TAG ».

3

Poser la carte OÙRA sur le socle prévu à cet effet.

4

Sélectionner le titre de transport souhaité

5

Saisir le code secret de sa carte bancaire, patienter... le chargement est terminé ! Ne pas oublier pas de récupérer sa carte bancaire, sa carte OÙRA et son reçu.

### LES TITRES PROPOSÉS AUX GUICHETS ÉQUIPÉS

- Tickets 10 voyages et 30 voyages,
- Tickets Visitag 3 jours,
- Abonnements mensuels et annuels 4/17 ans, 18/24 ans, 25/64 ans et 65/74 ans.

### LA CARTE OÙRA POUR SE DÉPLACER PARTOUT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La carte OÙRA sans contact est un support unique qui permet de charger des titres de transports pour voyager sur l'ensemble des réseaux de transports en commun urbains et périurbains (bus et TER) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Universelle et pour tous les publics, la création de cette carte à puce coûte 5€. Carte nominative et identifiable disponible dans les trois agences de Mobilité ou par correspondance.

# LA SEMITAG SIMPLIFIE L'ACCÈS AUX TRANSPORTS EN COMMUN

Depuis deux ans la SEMITAG et le SMTc initient de nouvelles façons de s'acquitter de son titre de transport. Smartphone, carte bancaire se substituent désormais au traditionnel ticket.

Pour capter une nouvelle clientèle y compris occasionnelle, la SEMITAG et le SMTc font appel aux dernières technologies. Zoom sur TAG&Pass et le paiement sans contact à bord d'un bus.

Avec **TAG&Pass**, le réseau TAG conjugue deux innovations : le téléphone portable devient titre de transport et de validation, et l'utilisateur s'acquiesce à posteriori de sa consommation.

Le système ressemble au télépéage des autoroutes. Il suffit de s'inscrire au service TAG&Pass sur le site TAG.fr/tag-pass pour en bénéficier. Ensuite on télécharge l'application TAG&Pass sur les stores et c'est parti ! Ce nouveau service est valable sur l'ensemble du réseau TAG mais aussi sur 5 lignes Transisère.

Chaque fin de mois, une facture recense les trajets et son montant est prélevé début de mois suivant. Si le service n'a pas été utilisé, aucun frais n'est facturé.

**Cible usagers** : utilisateurs occasionnels des transports en commun. TAG&Pass permet de circuler librement sans se soucier d'avoir sur soi titre de transport, monnaie ou carte bancaire.

Depuis septembre 2015 et jusqu'à la fin de l'année, la SEMITAG expérimente le **paiement sans contact** à bord de l'une de ses lignes de bus. Après Londres, Grenoble est la deuxième agglomération à tester ce mode de paiement. Il est accessible à tous les détenteurs de carte bancaire sans contact Visa ou Mastercard munie du symbole sans contact ))) quelle que soit leur banque.

A la montée dans le bus, l'utilisateur clique sur l'écran du boîtier dédié pour activer l'achat d'un titre de transport : 1 voyage à 2 euros. Il présente ensuite sa carte bleue devant le boîtier de paiement sans contact PayBill. Il récupère son reçu justificatif de paiement qui devient son titre de transport y compris en correspondance.

**Cible usagers** : utilisateurs occasionnels des transports en commun. Le paiement sans contact permet de circuler librement sans se soucier d'avoir sur soi titre de transport ou monnaie.

## 8 solutions pour acheter des titres de transports avec TAG

### Matérialisé

- ▶ **3 agences de Mobilités** : centre-ville, Grand Place, Joseph-Vallier
- ▶ **130 relais Tag** : commerces de proximité
- ▶ **176 distributeurs automatiques** : quais du tramway et certains arrêts des lignes Chrono.
- ▶ **2 points services** : Campus et Square du Docteur Martin
- ▶ **10 agences de la Caisse d'Épargne Rhône Alpes** : avec sa carte bancaire possibilité de recharger sa carte OÙRA

### Dématérialisé

- ▶ **Boutique Tag en ligne**
- ▶ **Paiement sans contact** : paiement par carte bancaire sans contact sur une ligne du réseau Tag. Expérimentation menée sur la ligne de bus Chrono C1 depuis septembre 2015. Fin de l'expérimentation en décembre 2016.
- ▶ **TAG&Pass** : le smartphone devient support de titres de transport et permet de valider son trajet.



TAG&Pass et le paiement sans contact à bord d'un bus, deux innovations du réseau TAG pour s'acquiesce de son titre de transport.